

Psychologie du développement et institutions : système judiciaire

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4PgPASJP

Présentation

Cet enseignement porte sur l'identification des enfants en danger, les différentes instances de la justice en France et l'analyse des demandes de l'institution judiciaire.

Objectifs

Savoir se positionner en tant que psychologue face à un enfant en danger et savoir rédiger les écrits du psychologue dans ce domaine (expertise, information préoccupante, signalement, rapport...).

Évaluation

- sessions 1 et 2 = Examen standard : épreuve écrite de 3h
- Pas d'examen dérogatoire

Compétences visées

Savoir détecter l'enfant à risque ou en danger. Conduite à tenir face à un tel enfant. Rédaction d'écrits

Bibliographie

Romano, H. (2009). Enfants maltraités. Descriptions cliniques, évaluation et prise en charge. Paris : Fabert